



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juin à vingt heures trente, le Conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 14, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Vétrigne, 54 Grande Rue, sous la présidence de Monsieur Alain SALOMON, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers municipaux et affichée le 5 juin 2024.

Membres présents : 10

Alain SALOMON, Thierry DAGUET, Chantal LOUIS, Florine MELVILLE, Alain WEICK, Richard MARMET, Guillaume REGISSER, Stéphanie GRANDGUILLAUME, Alban DIFFALAH, Jean-Jacques SANDERRE

Membres absents : 4 dont 2 excusés

Eric WERDENBERG a donné pouvoir à Stéphanie GRANDGUILLAUME

Frédéric BURGUN a donné pouvoir à Guillaume REGISSER

Khalid BARRAMOU

Noémie SAUDIN

Quorum de 8 atteint

Secrétaire de séance : Thierry DAGUET

La séance est ouverte à 20h30.

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Désignation du ou de la secrétaire de séance

Thierry DAGUET se propose pour exercer cette fonction.

Point 2 : Approbation du Procès-verbal de la séance du 9 avril 2024

Aucune observation sur le procès-verbal.

Décision du Conseil municipal :

A l'unanimité,

approuve le procès-verbal de la séance du 9 avril 2024.

Point 3 : Les lignes directrices de gestion

Décision du Conseil municipal :

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport d'information.

Interventions

Alban DIFFALAH : une commission s'est-elle réunie pour élaborer le document ?

Le Maire : non, les grands termes sont donnés par l'Etat.

Point 4 : Suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à 18 heures hebdomadaires

Décision du Conseil municipal :

A l'unanimité,

autorise la suppression du poste d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe de 18 heures hebdomadaires.

Interventions

Alban DIFFALAH : on supprime un poste de 18h pour augmenter le temps de travail de 2h hebdomadaires pour assurer la gestion la gestion du site internet ?

Le Maire : et d'Illiwap

Alban DIFFALAH : sur le fond je n'ai rien contre l'augmentation du temps de travail mais 2h par semaine ça me semble quand même conséquent pour ces mises à jour.

Le Maire : plus les multi-activités que Mélanie organise, très appréciées par les participants

Alban DIFFALAH : la médiathèque sera-t-elle ouverte 2h de plus sur la semaine ?

Le Maire : non le temps sera consacré en dehors de l'accueil du public.

Richard MARMET : c'est officiel à partir de quand ?

Le Maire : à partir du 1^{er} juillet.

Point 5 : Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à 20 heures hebdomadaires

Décision du Conseil municipal :

A l'unanimité,

autorise la création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe de 20 heures hebdomadaires,

adopte la modification du tableau des effectifs ainsi proposé. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé ayant été inscrits au budget 2024.

Point 6 : Mise en place de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat

Décision du Conseil municipal :

A l'unanimité,

autorise le versement de la prime exceptionnelle d'activité selon les modalités énoncées.

Interventions

Le Maire : je propose le versement de cette prime d'un montant de 300 € équivalent temps plein par agent

Chantal LOUIS : c'est en fonction du salaire donc

Le Maire : j'ai fait le calcul par rapport aux finances communales

Alban DIFFALAH : et en prenant en compte le tableau des barèmes qui est proposé ?

Chantal LOUIS : c'est en fonction de la grille salariale ?

Le Maire : oui je vous propose cette somme par rapport à nos finances publiques

Stéphanie GRANDGUILLAUME : le tableau c'est le montant maximum qu'on peut donner ?

Le Maire : oui c'est ça

Alain WEICK : on a combien d'agents ?

Le Maire : 7 agents sur la période concernée : 2 secrétaires, 1 médiathécaire, 1 agent technique, 1 agent d'entretien et 2 ATSEM

Jean-Jacques SANDERRE : ce que tu expliques c'est 300 € par agent ?

Le Maire : équivalent temps plein

Richard MARMET : ça représente un montant global de combien ?

Le Maire : environ 1400 €

Alban DIFFALAH : c'est bien, ça nous aligne par rapport aux villages aux alentours, en terme d'équité pour les fonctionnaires des petites communes

Stéphanie GRANDGUILLAUME : et tu peux verser une prime à quelqu'un qui n'est plus chez toi ?

Le Maire : oui ce sont pour les agents présents pendant la période de référence

Stéphanie GRANDGUILLAUME : oui mais c'est quand même un peu hallucinant

Thierry DAGUET : non c'est comme toucher une prime de participation l'année suivante, c'est pareil

Richard MARMET : ce sera à voter tous les ans ?

Le Maire : non c'est une prime exceptionnelle

Richard MARMET : oui mais cela n'a pas déjà été voté auparavant, c'est la seule fois ?

Le Maire : oui

Jean-Jacques SANDERRE : c'est la prime de pouvoir d'achat mise en place par Macron suite aux augmentations.

Point 7 : Présentation des finances

Rapport d'information : suite à la demande des conseillers lors du dernier conseil municipal, projection d'un document du Trésor public pour détailler les finances de la commune.
Le document sera envoyé à l'ensemble des conseillers.

Questions diverses :

1 – Alain SALOMON : recrutement d'un saisonnier

Le Maire : Dans la gazette nous avons publié une offre d'emploi. Nous avons eu un candidat, que nous avons reçu Thierry et moi aujourd'hui. Il sera en contrat au mois de juillet

Jean-Jacques SANDERRE : il va travailler avec Guillaume ?

Le Maire : oui en juillet, Guillaume est en congés en août donc on ne peut pas faire de contrat à ce moment là

Jean-Jacques SANDERRE : c'est le même que les années précédentes ?

Le Maire : il n'y en avait pas les années précédentes. C'est une jeune de la commune

Alban DIFFALAH : il n'y a eu qu'une seule candidature ou vous n'avez reçu qu'un candidat

Le Maire : on a reçu une seule candidature

Richard MARMET : il va faire 35 h par semaine ?

Le Maire : oui. Suivant les chaleurs de 6h à 13h ou aux horaires de Guillaume 8h-12h et 13h-16h. Il sera équipé des différents EPI (équipement de protection individuelle)

Alban DIFFALAH : on est sur un profil job d'été étudiant ?

Le Maire : oui il est étudiant

Alban DIFFALAH : et pas d'autre candidature ?

Le Maire : non

Chantal LOUIS : c'est un jeune qui a une sensibilisation par rapport au travail extérieur ? Ou il n'a jamais travaillé ?

Thierry DAGUET : oui il a déjà eu plusieurs contrats de travail, c'est une jeune volontaire

Jean-Jacques SANDERRE : il sera rémunéré au SMIC ?

Le Maire : oui selon la grille tarifaire de la fonction publique.

2 – Alain SALOMON : élections législatives

Le Maire : je vous demanderai de me communiquer au plus tôt vos disponibilités pour le 30 juin et le 7 juillet

Jean-Jacques SANDERRE : tu nous renvoies le tableau partagé ?

Stéphanie GRANDGUILLAUME : c'est 18h ou 19h ?

Le Maire : 18h. Le tableau va vous être envoyé. Je serai absent le 30 juillet, Eric, mon 1^{er} adjoint sera Président. Je compte sur votre bon dévouement à tous.

Alban DIFFALAH : tu nous renvoies quand même le document partagé ?

Richard MARMET : oui c'est mieux de le renvoyer

Alban DIFFALAH : plus vite on l'a plus vite il sera complété

Le Maire : il le faudrait avant le 20 juin pour que je prévois de rechercher des bénévoles si besoin

2 – Alain SALOMON : point sur les travaux

Le Maire : Jeudi 13 juin le mur de la salle du conseil sera démoli. Le carrelage dans l'atelier est posé. Les travaux sur le réseau d'eaux pluviales et eaux usées sont en cours. Il reste le chauffage et les sanitaires. La maison sera inabordable début juillet pour le désamiantage. Il y a de l'amiante dans les joints du carrelage de la cuisine et du plomb. Guillaume a déménagé le premier étage, en faisant des allers retours à la déchetterie et le ferrailleur est passé. S'il y a des volontaires pour le tri et déménager le reste samedi matin...

Jean-Jacques SANDERRE : quand est-ce qu'ils rasant l'atelier ?

Le Maire : du 5 au 20 juillet désamiantage, le 28 la maison est rasée

Stéphanie GRANDGUILLAUME : l'atelier est fini ?

Le Maire : il devra être fini pour le 5 juillet. Je dois demander une clé pour que le comité des fêtes puisse fermer le local qui leur sera prêté et les prévenir pour qu'ils viennent déménager leurs affaires

Chantal LOUIS : il faudrait envoyer un message officiel à Karen

Le Maire : je vous enverrai un mail à tous et suivant le monde disponible, on fera ou pas

3 – Alain SALOMON : abris bus récupérés

Le Maire : au sujet de l'abri bus qui avaient été récupérés par Khalid, il y a un problème. Ils ne sont pas entiers et aucune entreprise ne veut les installer.

Jean-Jacques SANDERRE : qu'est-ce qu'il manque ?

Le Maire : les parois ont été volées d'après Guillaume

Alban DIFFALAH : je crois même qu'il y en a plusieurs des abris bus

Le Maire : il y en a 3 mais apparemment toutes les parois ont été volées et aucune entreprise ne veut prendre le risque de les installer car ce n'est pas leur matériel, ils ne veulent pas engager leur responsabilité.

Thierry DAGUET : et on n'a pas la notice

Alban DIFFALAH : Khalid a la notice, il faut lui demander

Le Maire : mais aucune entreprise ne veut les installer

Jean-Jacques SANDERRE : on ne peut pas l'installer nous ?

Le Maire : non je n'en prends pas la responsabilité

Alban DIFFALAH : l'employé communal ne peut pas le faire ?

Le Maire : non ça m'engage moi

Jean-Jacques SANDERRE : et l'abri bus actuel en bois va bientôt tomber

Thierry DAGUET : non, non c'est juste une planche en bois en bas mais l'armature est solide

Alban DIFFALAH : vous parlez de quel arrêt de bus ? Celui qui se trouve en haut ?

Le Maire : oui celui avec la plante, je l'ai poussé plusieurs fois il tient bien. Je vais voir avec Optymo on peut avoir une subvention

Jean-Jacques SANDERRE : on mettra ça au budget l'an prochain

Alain WEICK : on a le matériel et personne ne veut nous l'installer, on nous parle d'économies...

Le Maire : non moi je vais te parler de droit, l'obligation d'une entreprise c'est l'obligation de résultat. Moi je ne sais pas monter un abri bus c'est pas mon métier, en plus les panneaux ont été volés

Jean-Jacques SANDERRE : et Optymo ils ne peuvent pas nous le monter ?

Thierry DAGUET : ce n'est pas Optymo c'est Decaux

Alban DIFFALAH : quitte à payer le montage... il faut voir aussi avec Khalid, il a le mode d'emploi et il peut peut-être récupérer les pièces manquantes et ensuite solliciter le prestataire pour les monter

Le Maire : de plus j'ai regardé ce sont de vieux trucs, ils ne sont pas beaux, c'est jaune, ça ne me donne pas envie de les monter. C'est économique mais ça ne donne pas une bonne image

Alban DIFFALAH : c'est une question de goût et de couleur, mais pour parler d'économie à l'époque il me semble que c'était 2 arrêts de bus à 14 ou 16 000 € je crois

Thierry DAGUET : non, je n'ai pas mon ordi mais c'était moins que ça

Alban DIFFALAH : plus de 10 000 € c'est sûr

Le Maire : on peut demander des subventions pour que ça ne nous revienne pas cher. Quand je vois les abris bus dans les autres communes c'est quand même plus joli

Alban DIFFALAH : oui mais ils les ont payés c'était un coût de plus de 10 000 € à l'époque

Le Maire : non avec les subventions ça coutera moins cher

Alban DIFFALAH : oui mais à l'époque vous aviez demandé des devis et ça coutait plus de 10 000 €, je demande à ce que ce soit vérifié et que ça apparaisse au compte-rendu

Vérification faite : Un abris en bois coûte 5970 € TTC et un abri en tôle coûte 11734 € TTC

Le Maire : de plus les abris bus sont vraiment moches

Alban DIFFALAH : si le jaune ne te plaît pas on peut mettre un coup de peinture

Le Maire : je préfère quelque chose de joli et qui dure dans le temps.

4 – Alain SALOMON : anciennes tables d'école

Le Maire : nous avons stocké d'anciennes tables d'école maternelle dans la maison qui va être détruite, il y en a 15, et il y a un acheteur. Je cherche le prix convenable sachant qu'on les a achetées 160 € pièce il y a 17 ans. Que pensez-vous de 50 € pièce ? Elles sont en très bon état

Alban DIFFALAH : Roppe n'en aurait pas besoin ?

Le Maire : non ce sont des petites tables de maternelle

5 – Alain SALOMON : EURL Schwalm

Le Maire : l'EURL Schwalm est en redressement judiciaire

Alban DIFFALAH : c'est le fils qui a repris l'exploitation qui avait dû arrêter la production de lait et dont le carter de moteur avait été perforé ? Tu l'as rencontré ? Pour savoir comment il va

Le Maire : je le vois souvent oui

Jean-Jacques SANDERRE : s'il est en redressement il risque d'être en liquidation ?

Stéphanie GRANDGUILLAUME : ça veut dire qu'il y a espoir, redressement ils bloquent les dettes et il reste en observation. A l'issue, ils voient si l'entreprise est viable ou pas. Et selon les dettes bloquées, il y a un plan proposé pour les régler, après négociation au cas par cas avec le mandataire.

Chantal LOUIS : la chambre d'agriculture peut certainement proposer une aide

Le Maire : je ne m'immisce pas dans la vie privée des gens

Alban DIFFALAH : au-delà de l'aspect économique, connaissant la situation des agriculteurs en France, je me pose la question de comment il va. Tu pourrais proposer un temps d'échange avec lui et voir ce qu'on pourrait faire pour lui, peut-être au niveau du CCAS

Le Maire : c'est une entreprise, ce n'est pas le rôle du CCAS. Et il travaille pour l'instant

Jean-Jacques SANDERRE : à surveiller, comme dit Alban il faut être attentif c'est le seul agriculteur de la commune

6 – Chantal LOUIS : visibilité des Champs Fourchettes

Chantal LOUIS : un habitant de la rue trouve que la visibilité au niveau du stop est réduite par les haies qui n'ont pas été taillées depuis longtemps, de chaque côté de la route

Le Maire : on demandera aux propriétaires de tailler leurs haies

7 – Alban DIFFALAH : association de l'école primaire

Alban DIFFALAH : peux-tu nous faire un point sur les effectifs ? Le 9 avril on était à 150 élèves pour les deux écoles et il en fallait 155, est-ce que ça a bougé ?

Le Maire : Pour l'instant non je n'ai pas de retour

Alban DIFFALAH : il y avait un conseil ce soir, elle n'en a pas parlé ?

Le Maire : je n'ai pas pu y aller

Alban DIFFALAH : il n'y avait personne pour y aller ? C'était quand même le premier conseil d'école depuis l'annonce officielle de la fermeture d'une classe

Le Maire : je ne peux pas être partout et Eric est en formation à Paris

Alban DIFFALAH : on est 14 tu pourrais déléguer quelqu'un d'autre

Le Maire : non il n'y a que l'adjoint délégué aux écoles et moi

Alban DIFFALAH : donc tu préfères la chaise vide. Je pense que c'est important d'y être d'autant qu'on est invités à chaque conseil

Le Maire : on n'a pas le droit à la parole au conseil d'école primaire, c'est sous la responsabilité de la mairie de Roppe. On aura le compte-rendu

8 – Alban DIFFALAH : envoi du procès-verbal du conseil du 9 avril

Alban DIFFALAH : j'ai bien compris qu'il n'y avait pas obligation de nous le transmettre dans la semaine mais ce serait bien de l'avoir au moins dans le mois, parce qu'on l'a reçu au bout d'un mois et demi et je ne me rappelle même plus des interventions que j'ai fait le 9 avril

Chantal LOUIS : cela m'engage en tant que secrétaire à ce conseil, je suis partie en congés pendant trois semaines et quand la secrétaire me l'a envoyé je n'avais pas mes notes pour le valider alors je l'ai fait à mon retour

Secrétaire : suite à l'absence de secrétaire pendant plusieurs semaines, j'ai récupéré le retard accumulé des factures, des marchés et du courant, et effectivement le PV n'a pas été fait dans les premières semaines, avant que Chantal ne parte en congés. J'ai mis le PV de côté sans penser que cela vous pénaliserait

Alban DIFFALAH : je ne suis pas pénalisé, je t'avais appelé pour te le demander, mais si on peut l'avoir plus rapidement ce serait bien, merci

Thierry DAGUET : et il y avait les élections...

9 – Intervention de M. Creux, Président de chasse

Demande l'autorisation de réaliser trois mares et un verger d'arbres fruitiers près des Grands Champs, comme cela avait été proposé à l'ancien conseil municipal.

Cela sera étudié sur dossier.

Informe que l'association est prête également à planter 18 fruitiers dans le bois comme la dernière fois.

Accord de principe mais il faut aller voir sur place.

Informe également qu'il va agrandir la ligne de poteaux bleus pour protéger la faune.

Divers échanges instructifs avec les conseillers municipaux sur la faune et la flore.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h30.

Délibéré en séance, le 11 juin 2024

Prochain Conseil municipal : **23 juillet 2024**

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site de la commune

www.vetrigne.com